



**MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE 2019 DE
L'ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES
NATIONS AU COMITÉ PERMANENT
DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES
COMMUNES**
Le 3 août 2018

Recommandations

Au nom de l'Assemblée des Premières Nations (APN), nous recommandons au gouvernement du Canada d'investir dans les programmes et services suivants destinés aux Premières Nations :

en millions de dollars

Secteurs ciblés par les investissements	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Langues autochtones (adultes/continu)	90,0 \$	187,0 \$	238,0 \$	515,0 \$
Financement du soutien des bandes	1 713,5 \$	301,2 \$	325,0 \$	2 339,7 \$
Infrastructures	5 662,0 \$	4 312,0 \$	4 312,0 \$	14 286,0 \$
Enseignement élémentaire et secondaire	870,8 \$	1 170,8 \$	1 292,6 \$	3 334,2 \$
Enseignement postsecondaire	342,6 \$	487,1 \$	809,2 \$	1 638,9 \$
Développement économique	1 009,2 \$	1 009,2 \$	1 109,2 \$	3 127,6 \$
Traités, droits et revendications	240,0 \$	240,0 \$	240,0 \$	720,0 \$
Changement climatique et environnement	2 300,0 \$	2 300,0 \$	2 300,0 \$	6 900,0 \$
Santé	1 179,7 \$	1 167,8 \$	1 167,8 \$	3 515,3 \$
Développement social	558,8 \$	640,0 \$	670,8 \$	1 869,6 \$
Pêches	88,5 \$	88,5 \$	88,5 \$	265,5 \$
Services policiers	300,0 \$	300,0 \$	300,0 \$	900,0 \$
TOTAL	14 355,1 \$	12 203,6 \$	12 853,1 \$	39 411,8 \$

Introduction

Le partage des richesses dans notre pays n'est pas équitable. En effet, si l'on se fie à la majorité des critères, la qualité de vie dont jouit le Canadien moyen est nettement meilleure que celle du citoyen moyen des Premières Nations. Un énorme fossé socioéconomique se creuse de toute évidence dans les données qui touchent la santé, l'éducation, l'emploi et d'autres résultats. Cette situation a des racines profondes et historiques dans certains actes posés par le gouvernement du Canada.

Néanmoins, on constate une évolution de la relation financière entre les Premières Nations et le Canada. Et d'importants investissements prévus dans les trois derniers budgets fédéraux font partie de cette évolution. Il faut protéger et renforcer ces progrès, autant pour remédier aux torts du passé que pour bâtir un Canada plus fort.

À titre d'exemple, le présent mémoire prébudgétaire met l'accent sur la mise en œuvre de mesures législatives sur les langues des Premières Nations. Ce serait un bon pas vers la dissolution du legs laissé par les politiques canadiennes sur les pensionnats, en plus de constituer une base sur laquelle rebâtir des Premières Nations fortes.

D'autres investissements sont nécessaires pour « rattraper » l'effet cumulé du sous-financement au fil du temps et pour « tenir le rythme » de la croissance future. Cela signifie que les mesures prises doivent être permanentes plutôt que ponctuelles ou à court terme; elles devraient viser l'habilitation des gouvernements et institutions des Premières Nations au lieu de perpétuer des structures coloniales; elles devront améliorer des données fondamentales comme celles qui concernent la gouvernance et les infrastructures, tout en soutenant les mesures d'adaptation visant des enjeux tels que le changement climatique et le développement économique.

Ainsi, le Canada pourra aider les Premières Nations à réduire leurs coûts sociaux et leur manque à gagner, tout en contribuant à leur croissance économique. Les investissements décrits dans le présent mémoire sont susceptibles d'aider à redresser certaines de ces injustices passées et à partager les richesses de notre terre de manière plus équitable.

Langues autochtones

Les estimations préliminaires pour démarrer la mise en œuvre d'une législation sur la préservation et la revitalisation des langues autochtones comprennent un investissement de 1,157 milliard de dollars sur trois ans. Cette estimation minimale comprend 642 millions de dollars destinés à l'enseignement de la maternelle à la douzième année (la répartition de cette somme est décrite dans la section correspondante ci-dessous). Le reste, à savoir 515 millions de dollars, serait affecté à l'apprentissage linguistique continu. Les coûts annuels, qui seront confirmés à l'aide de données supplémentaires, devraient se stabiliser autour de 897 millions de dollars par année dans dix ans. Il faudrait envisager un horizon de financement plus long pour garantir le succès de cette initiative.

Financement du soutien des bandes

Le Programme de financement du soutien des bandes permet d'appuyer les fonctions essentielles des gouvernements des Premières Nations. Depuis plus de 20 ans, les hausses annuelles sont inférieures à 2 %, ce qui entraîne une perte importante du pouvoir d'achat. Ce phénomène s'est

traduit par un contexte extrêmement défavorable au développement des capacités de gouvernance. Pour veiller à l'efficacité des autres investissements dans les programmes et les services des Premières Nations, il faut prévoir un financement ponctuel de rattrapage de 1,7 milliard de dollars dans le financement de base de la capacité de gouvernance et des investissements de maintien de plus de 300 millions de dollars par année à l'avenir, doublés des mesures d'indexation appropriées. D'autres programmes de gouvernance feront l'objet de mémoires budgétaires futurs.

Infrastructures

L'APN a mis sur pied un exercice de collecte de données afin d'éclairer la Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures des Premières Nations, d'une durée de dix ans, qui permettra de répondre aux besoins en général. En attendant l'achèvement de cet exercice, Services aux Autochtones Canada a cerné des besoins minimums dans certains domaines. Il s'agit notamment de 800 millions de dollars par an pour le logement et de 950 millions de dollars pour l'exploitation et l'entretien de toutes les infrastructures de base, ce dernier chiffre se composant de 542 millions de dollars pour l'exploitation et de 408 millions de dollars pour l'entretien et les réparations mineures.

En réglant le problème des avis à long terme sur l'eau potable dans les réserves d'ici 2021, comme le Canada s'est engagé à le faire, on fera un premier pas vers la mise en place d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées qui sont comparables à celles offertes aux autres Canadiens. L'APN estime qu'il faudra investir 2 433 milliards de dollars en 2019-2020 pour que les infrastructures d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées des Premières Nations soient conformes aux protocoles de sécurité actuels de Services aux Autochtones Canada et comparables à celles qui existent dans le reste du Canada. Un tel investissement permettrait de résoudre le problème de la multiplication des coûts à l'avenir et d'assurer un entretien approprié, prolongeant ainsi la durée de vie des infrastructures. Ce serait une démonstration solide que le Canada compte respecter ses engagements par rapport aux objectifs de développement durable des Nations Unies sur l'eau propre et l'assainissement.

De plus, un investissement de 2,7 milliards de dollars sur trois ans est nécessaire pour les infrastructures communautaires essentielles, visant notamment l'aménagement du territoire, les ponts, les réseaux d'énergie, les mesures d'atténuation structurelle, la connectivité et la protection contre les incendies. De plus, il faudra débloquer 2,37 milliards de dollars sur trois ans afin de tracer des routes praticables en toute saison vers les communautés éloignées des Premières Nations et remédier ainsi à la perte des routes d'hiver causée par le changement climatique. Pour répondre aux besoins de sécurité non satisfaits des femmes, des enfants et des autres membres vulnérables des Premières Nations, les maisons de refuge dans les réserves nécessitent un financement annuel de 25 millions de dollars. Enfin, il faudra consacrer 75 millions de dollars par an à un fonds dédié aux installations de gestion des urgences afin de construire les infrastructures nécessaires.

Enseignement

L'amélioration du rendement scolaire est le fondement de l'amélioration économique à long terme. Malgré les investissements importants prévus au Budget de 2016, les besoins demeurent criants. Outre l'investissement de 515 millions de dollars sur trois ans préconisé dans la section consacrée aux langues ci-dessus, il faudrait débloquer 642 millions de dollars sur trois ans pour les programmes linguistiques et culturels des Premières Nations dans les écoles primaires et secondaires.

Au cours des trois prochaines années, des investissements supplémentaires de 527 millions de dollars dans l'éducation des adultes et l'apprentissage continu aideront les membres des Premières Nations, en particulier les femmes, à obtenir leurs titres de compétences et à s'intégrer à la population active. Il faut ajouter 500 millions de dollars par an en vue de financer les coûts

spéciaux pour les écoles en régions éloignées et du Nord et pour les besoins des élèves de ces communautés qui fréquentent des écoles dans d'autres régions. La construction d'une quarantaine d'écoles au cours des trois prochaines années nécessitera un total de 666 millions de dollars.

L'écart entre les citoyens des Premières Nations et les autres Canadiens relativement à l'obtention d'un diplôme universitaire dépasse 20 points de pourcentage, et cet écart ne s'est pas resserré en plus de vingt ans. Le financement du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire a été plafonné à environ 25 000 étudiants pendant cette période, malgré l'augmentation de la population au sein des Premières Nations et la hausse du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires. Pour que les Premières Nations atteignent le même taux de scolarité que les autres Canadiens, il faudrait que 78 000 étudiants de plus obtiennent leur diplôme, ce qui nécessite un investissement de 1,1 milliard de dollars sur trois ans. Les établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations et le processus de partenariat de celles-ci portent ce total à 1,6 milliard de dollars sur trois ans.

Développement économique

Une participation accrue à l'économie est essentielle pour combler le fossé socioéconomique entre les Premières Nations et le reste du Canada, et cet investissement sera rentabilisé au fil du temps. Un investissement de 1,2 milliard de dollars sur trois ans sera nécessaire pour assurer la refonte des programmes, services et incitatifs économiques actuels et mettre en œuvre des approches sectorielles à plus long terme. Quant à l'appui aux relations commerciales entre les Premières Nations, il exige une nouvelle stratégie pour renforcer les capacités et créer des services de délégués commerciaux des Premières Nations, avec un investissement de 650 millions de dollars durant les trois premières années.

La Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) offre des services de formation, de perfectionnement et de soutien à l'emploi aux Autochtones de tout le pays afin de les aider à s'intégrer sur le marché du travail et d'y atteindre l'excellence. Bien que les travailleurs des Premières Nations constituent le segment de la population active qui connaît la plus forte croissance, le financement de la SFCEA n'a pas changé de 1999 à 2016-2017. Durant cette période, la croissance démographique et l'inflation ont entraîné une baisse de 61,7 % du pouvoir d'achat. Le budget de 2018 contient l'annonce d'un nouveau financement de 45,8 millions de dollars pour les Premières Nations, mais il faudrait investir un montant supplémentaire de 209,2 millions de dollars par année pour combler le déficit de financement.

« Que personne ne soit laissé pour compte » : cette proposition vise à aider les gouvernements des Premières Nations à établir des programmes et des services destinés aux personnes handicapées. Elle prévoit la constitution d'un groupe de travail chargé de recommander un cadre national, des ressources pour le renforcement des capacités régionales, la mise en œuvre de programmes et de services qui ne mettent pas la culture en danger, un centre d'excellence et, éventuellement, l'adoption d'initiatives législatives. Le coût total se chiffre à 650 millions de dollars sur trois ans.

Changement climatique et environnement

Pour offrir aux communautés des Premières Nations un soutien leur permettant de cerner, de documenter et de solutionner les répercussions du changement climatique, il faudra mettre en œuvre des stratégies visant à surveiller et à atténuer les impacts graves sur le bien-être social, économique, environnemental et culturel. Selon une estimation préliminaire, les Premières Nations auront besoin de 60 millions de dollars par an pour exposer et documenter les effets du changement climatique, et pour élaborer par la suite des stratégies d'atténuation et d'adaptation. La préparation et la mise en œuvre de ces stratégies d'atténuation et d'adaptation nécessiteront des investissements considérables : 1,7 milliard de dollars par an dans les infrastructures vertes, 350 millions de dollars par an dans l'énergie propre et 70 millions de dollars par an dans la planification de l'adaptation. De plus, il faudra prévoir un investissement de 70 millions de dollars par an pour réduire la dépendance des communautés éloignées des Premières Nations à l'égard de la production d'électricité à partir de diesel et de combustibles à base de carbone. Un suivi environnemental sera également nécessaire pour mettre en œuvre les stratégies climatiques, à raison de 50 millions de dollars par an.

Conclusion

Les coûts présentés dans ce mémoire sont considérables, mais la profondeur et l'étendue des besoins qui se sont accumulés pendant des générations de négligence le sont encore plus. Grâce aux terres et aux ressources qu'il partage avec les Premières Nations, le Canada est devenu l'un des pays les plus riches du monde. Il est temps que cette richesse soit de nouveau partagée, cette fois pour combler le fossé socioéconomique qui s'est creusé et pour tirer des avantages économiques d'une économie plus inclusive et plus robuste pour tous.

D'autres investissements, énumérés dans le tableau suivant, ont été omis de l'exposé ci-dessus en raison de contraintes d'espace. Ils pourront être abordés lors de la comparution de l'APN devant le Comité des finances plus tard cette année.

en millions de dollars

Services aux Autochtones Canada	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Programme de soutien aux gouvernements autochtones	1 713,5 \$	301,2 \$	325,0 \$	2 339,7 \$
Financement du soutien des bandes	1 713,5 \$	301,2 \$	325,0 \$	2 339,7 \$
Infrastructures	5 662,0 \$	4 312,0 \$	4 312,0 \$	14 286,0 \$
Logement et maisons de refuge	825,0 \$	825,0 \$	825,0 \$	2 475,0 \$
Eau potable et eaux usées	2 433,0 \$	1 083,0 \$	1 083,0 \$	4 599,0 \$
Infrastructure communautaire fondamentale	950,0 \$	950,0 \$	950,0 \$	2 850,0 \$
Gestion des urgences	75,0 \$	75,0 \$	75,0 \$	225,0 \$
Routes toutes saisons	790,0 \$	790,0 \$	790,0 \$	2 370,0 \$
Exploitation et entretien	589,0 \$	589,0 \$	589,0 \$	1 767,0 \$
Enseignement élémentaire et secondaire	870,8 \$	1 170,8 \$	1 292,6 \$	3 334,2 \$
Langue et culture (écoles des PN)	110,0 \$	229,0 \$	303,0 \$	642,0 \$
Éducation des adultes	127,7 \$	175,6 \$	223,4 \$	526,7 \$
Étudiants de régions isolées et nordiques	500,0 \$	500,0 \$	500,0 \$	1 500,0 \$
Infrastructure – construction de nouvelles écoles	133,1 \$	266,2 \$	266,2 \$	665,5 \$
Enseignement postsecondaire	342,6 \$	487,1 \$	809,2 \$	1 638,9 \$
Soutien aux étudiants de niveau postsecondaire	174,1 \$	322,1 \$	644,2 \$	1 140,4 \$
Instituts autochtones	161,0 \$	161,0 \$	161,0 \$	483,0 \$
Processus de partenariat – Changements à l'EPS	7,5 \$	4,0 \$	4,0 \$	15,5 \$
Traités, droits et revendications	240,0 \$	240,0 \$	240,0 \$	720,0 \$
Revendications particulières	120,0 \$	120,0 \$	120,0 \$	360,0 \$
Revendications globales	100,0 \$	100,0 \$	100,0 \$	300,0 \$
Ajout aux réserves	20,0 \$	20,0 \$	20,0 \$	60,0 \$
Santé	1 179,7 \$	1 167,8 \$	1 167,8 \$	3 515,3 \$
Continuum de santé mentale des Premières Nations	357,3 \$	353,7 \$	353,7 \$	1 064,7 \$
Soutien à la transformation des services de santé aux Premières Nations	465,1 \$	460,4 \$	460,4 \$	1 385,9 \$
Infrastructure de santé	357,3 \$	353,7 \$	353,7 \$	1 064,7 \$
Développement social	558,8 \$	640,0 \$	670,8 \$	1 869,6 \$
Principe de Jordan	439,7 \$	439,7 \$	439,7 \$	1 319,1 \$
Prévention de la violence familiale dans les Premières Nations	45,0 \$	45,0 \$	45,0 \$	135,0 \$
Aide au revenu dans les réserves	34,1 \$	35,3 \$	36,1 \$	105,5 \$
Soutiens préalables à l'emploi	40,0 \$	120,0 \$	150,0 \$	310,0 \$

Services aux Autochtones Canada – Total	10 567,4 \$	8 318,9 \$	8 817,4 \$	27 703,7 \$

en millions de dollars

Autres ministères	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Patrimoine Canada	90,0 \$	187,0 \$	238,0 \$	515,0 \$
Langues des Premières Nations	90,0 \$	187,0 \$	238,0 \$	515,0 \$
Emploi et Développement social Canada	1 009,2 \$	1 009,2 \$	1 109,2 \$	3 127,6 \$
Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones	209,2 \$	209,2 \$	209,2 \$	627,6 \$
Relations commerciales et incitations économiques des PN	400,0 \$	400,0 \$	400,0 \$	1 200,0 \$
Délégués commerciaux régionaux	200,0 \$	200,0 \$	250,0 \$	650,0 \$
Invalidités et accessibilité	200,0 \$	200,0 \$	250,0 \$	650,0 \$
Environnement Canada	2 300,0 \$	2 300,0 \$	2 300,0 \$	6 900,0 \$
Documentation des impacts du changement climatique	60,0 \$	60,0 \$	60,0 \$	180,0 \$
Investissements dans l'infrastructure verte	1 700,0 \$	1 700,0 \$	1 700,0 \$	5 100,0 \$
Investissements dans l'énergie verte	350,0 \$	350,0 \$	350,0 \$	1 050,0 \$
Planification de l'adaptation	70,0 \$	70,0 \$	70,0 \$	210,0 \$
Réduction de la dépendance au diesel et aux combustibles à base de carbone	70,0 \$	70,0 \$	70,0 \$	210,0 \$
Suivi environnemental des Premières Nations	50,0 \$	50,0 \$	50,0 \$	150,0 \$
Pêches et Océans	88,5 \$	88,5 \$	88,5 \$	265,5 \$
Évaluation et mise en œuvre de décisions de la Cour suprême	33,5 \$	33,5 \$	33,5 \$	100,5 \$
Revitalisation des pêches à fins alimentaires des Premières Nations (plus)	55,0 \$	55,0 \$	55,0 \$	165,0 \$
Sécurité publique	300,0 \$	300,0 \$	300,0 \$	900,0 \$
Services de police des Premières Nations	300,0 \$	300,0 \$	300,0 \$	900,0 \$
Autres investissements fédéraux – Total	3 787,7 \$	3 884,7 \$	4 035,7 \$	11 708,1 \$
Investissement total requis	14 355,1 \$	12 203,6 \$	12 853,1 \$	39 411,8 \$